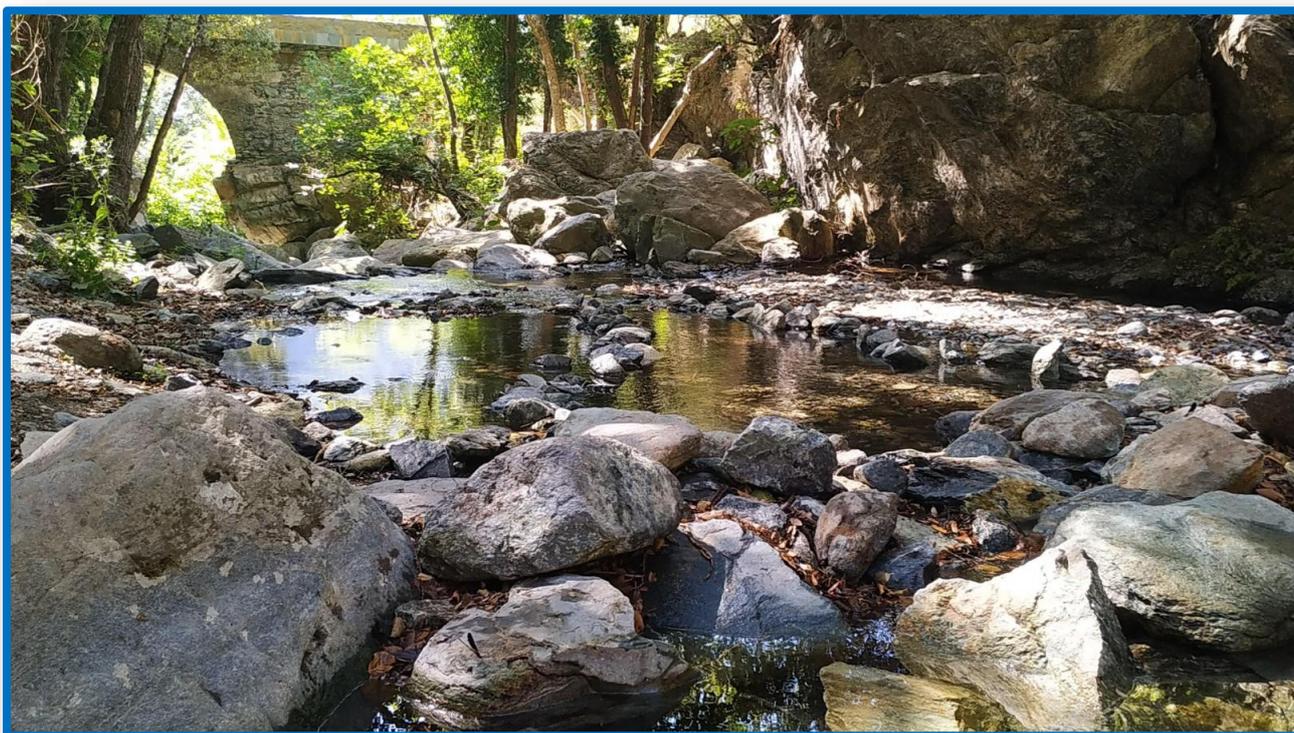


# OLMETA DI CAPICORSU



JANVIER 2022

*Tuttu u Cunsigliu Municipale, vi augura felicità, salute è successu di modu che 2022 sia un' annata nutèvule è clemente.*

*Di core, Pace è Salute pè tuttu l'annu novu.*



*L'ensemble du Conseil municipal, vous souhaite bonheur, santé et réussite pour que 2022 soit une année remarquable et douce.*

*Sincèrement, paix et santé pour toute la nouvelle année.*



## *Le mot du Maire*

Nous nous souviendrons sans doute longtemps de cette année 2021, année particulièrement douloureuse pour notre commune ! Le village a perdu des figures majeures de la vie Olmétaise.

2022, une nouvelle année qui commence dans des conditions très particulières.

Ce coronavirus n'est pas qu'une crise sanitaire, c'est un rappel à l'ordre, alors, en attendant que la science nous apporte un remède efficace, soyons raisonnables, respectons les gestes barrières pour nous protéger et pour protéger les autres.

Je sais bien que 2022 ne débute pas forcément sous des auspices réjouissants. Mais nous allons rester positifs, sans jeu de mots, et faire remarquer qu'à Olméte la nature est si proche que le confinement et les différentes restrictions ont été moins difficiles à vivre qu'en ville.

En ce qui concerne les comportements, nous constatons malheureusement que la solidarité, s'efface de plus en plus devant l'individualisme, voire l'incivilité et le non-respect des lois.

On connaît ses droits, on ignore ses devoirs... Essayons d'être des citoyens responsables, autonomes, solidaires et respectueux de l'environnement, des lois et surtout d'autrui.

Je demeure persuadée que l'on ne subit pas l'avenir, on le fait (*G. Bernanos*). Je m'attacherai à toujours faire le maximum pour le rendre agréable.

Puisse cette nouvelle année vous être plus douce, plus sereine, vous apporter la joie, épargner votre santé et celle de vos proches, ne vous enlever personne de ceux auxquels vous tenez.

Très bonne année à tous.

*Mireille*

Heureusement, il y a aussi des bonnes nouvelles :

Angèle PIAZZA-INGLES, née le 03 février 1921, à l'aube de ses 101 ans !



*Si chacune de vos années était représentée par une rose, quel joli bouquet cela ferait !*

Photo du 30 mai 2021

## BREVES

**A compter du 1er janvier 2022, le réseau des finances publiques de Haute-Corse se réorganise.**

La gestion des collectivités relevant des actuelles trésoreries de Bastia Agglomération et Cap Corse, de Borgo, de Casinca Castagniccia, de Saint Florent, de San Nicolao, de Moita et de Prunelli sera assurée par le Service de Gestion Comptable (**SGC**) de Borgo.

Coordonnées postales et bancaires du SGC dont **Mme Anita Bidal**, actuelle trésorière de Corte prendra la responsabilité :

- Service de Gestion Comptable de Borgo  
Centre Commercial Monte Stello  
20290 Borgo  
Courriel : [sgc.borgo@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.borgo@dgfip.finances.gouv.fr)



MaPrimeRénov' est une aide financière de l'Etat proposée aux particuliers pour financer leurs travaux de rénovation énergétique : travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif.

Les travaux doivent être effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement).

MaPrimeRénov' est proposée aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs dont le logement principal est situé en France et dont la construction est achevée depuis 2 ans minimum.

**Cumulez votre Prime énergie d'EDF avec l'aide MaPrimeRénov'**

<https://www.maprimerenov.gouv.fr>

<https://www.prime-energie-edf.fr/>

Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus et des travaux réalisés, pour aider davantage les foyers aux revenus plus modestes, et favoriser les travaux qui génèrent les meilleures économies d'énergie.

## *Ils nous ont quittés...*



**Simon FRATICELLI,**  
Commandeur de la Légion d'Honneur

De Monte Cassino au Danube, de Madagascar à l'Indochine, la vie de Simon est un vrai roman.

Il s'est éteint le 6 janvier 2021 à Bastia dans sa centième année. Les obsèques ont été célébrées en présence de nombreuses associations d'Anciens combattants.

Engagé volontaire le 11 juin 1941, il rejoint l'Armée d'Afrique, avec l'Armée de Libération il participe à la campagne d'Italie, bataille de Monte Cassino le 11 mai 1944. Il rentre dans Rome le 5 juin 1944, débarque ensuite à Marseille et participe à la campagne de France.

Blessé dans les Vosges, remis sur pied dans un hôpital américain, il franchit le Rhin et le Danube et combat les armées nazies jusqu'en Autriche.

Démobilisé en mars 1946, il s'engage à nouveau dans les troupes marocaines en mars 1947 et part en intervention lors de la rébellion de Madagascar.

De retour en France, il s'est marié à Alise-Sainte-Reine en 1950.

En juin 1952, il participe au conflit indochinois où, blessé à nouveau, il est fait prisonnier pendant neuf mois par le Viêt Minh. Libéré, il quitte l'Indochine en octobre 1954 pour rejoindre le Maroc et met fin à sa carrière militaire avec le grade d'adjudant-chef.

Il a été décoré à nombreuses reprises pour faits de guerre :

Commandeur de la Légion d'honneur ; – Médaille militaire ; – Croix de guerre 39-45 avec 2 citations (étoile d'argent et étoile de bronze) ; – Croix de guerre TOE avec 4 citations (1 Palme, 2 étoiles d'argent, une étoile de bronze) ; – Croix du combattant volontaire ; – Croix du combattant ; – Médaille Outre-Mer ; – Médaille des évadés ; – Médaille des blessés ; – Chevalier de l'ordre Ouissam Alaouite Chérifien ;

Son engagement au service de la France est un exemple pour tous. Il laissera l'image d'un soldat d'exception.





### **Gilbert CARABALLO**

est parti le 05 janvier 2021

Après avoir travaillé à l'usine d'amiante de Canari et accompli une carrière dans la marine marchande, Gilbert s'est retiré au village pour une retraite bien méritée.

Retraite très active car il était toujours présent pour tous ceux qui avaient besoin d'un coup de main.

Conseiller Municipal de 1989 à 1995 et à nouveau depuis 2020.



### **Joseph VECCHIOLI**

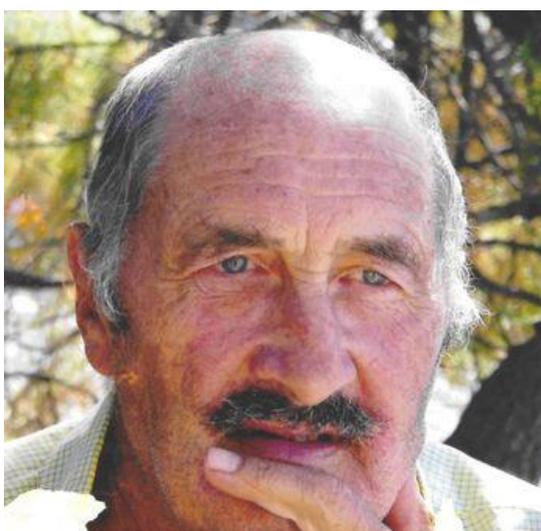
nous a quitté le 06 août 2021

Berger, puis transporteur, il assurait le service régulier d'Olméta à Bastia le mercredi tout en faisant les courses pour les uns et les autres.

Lors des campagnes électorales ou des journées d'élections Joseph ne manquait pas de nous raconter d'innombrables anecdotes sur celles auxquelles il avait participé.

Il était l'un des porteurs de la mémoire du village, imbattable sur le cadastre et les liens de parenté.

Conseiller Municipal de 1959 à 1977.



### **René NICOLAI**

parti trop tôt lui aussi le 26 septembre 2021

Notre gentil facteur, toujours prêt à rendre service à chacun lors de ses tournées, poète et chanteur à ses heures.

Tout le monde se rappelle de sa chanson « qu'est-ce qu'on t'a fait Olméta »

Toujours positif, optimiste, il était l'ami de tous.

2021 a été une année très cruelle...

Une pensée également pour **André VECCHIOLI**, décédé le 12 mars 2021 à Marseille, Conseiller municipal pendant 18 ans, de 1971 à 1989 et **Jean-Pierre CARABALLO**, décédé le 28 décembre 2021 à Bastia, conseiller municipal de 1995 à 2001

## RAPPEL



Résultats 2<sup>ème</sup> tour à Olmeta : **167 inscrits - 63 votants - 0 nul**

Gilles SIMEONI	FÀ POPULU INSEME	64.52 %	40 voix
Laurent MARCANGELI	UN SOFFIU NOVU	22.58 %	14 voix
Jean-Christophe ANGELINI	AVANZEMU PÈ A CORSICA	6.45 %	4 voix
Paul-Félix BENEDETTI	CORE IN FRONTE	6.45 %	4 voix



## PRESIDENTIELLES

**10 et 24 avril**

## LEGISLATIVES

**12 et 19 juin**

## ELECTIONS 2022

### INSCRIPTIONS :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669\\*02](#) de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669\\*02](#) de demande d'inscription.



**Les inscriptions sont possibles jusqu'au 04 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 06 mai 2022 pour les élections législatives.**

*Pour vérifier si vous êtes inscrit sur les listes électorales (inscription d'office ou inscription volontaire), si vous avez été radié ou l'adresse de votre bureau de vote rendez vous sur [demarches.interieur.gouv.fr](https://demarches.interieur.gouv.fr), rubrique « élections » ou directement sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)*

*\* Chaque électeur est doté d'un numéro unique à l'échelle nationale (numéro national d'électeur ou **NNE**), au lieu de son numéro d'ordre sur la liste électorale de sa commune. Ce numéro figurera sur la nouvelle carte d'électeur et sera aussi disponible sur le portail **ISE** (interroger sa situation électorale) de [service-public.fr](https://www.service-public.fr). Il sera désormais nécessaire pour établir des procurations*



**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur pourra donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune.** Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, [mapprocuration.gouv.fr](https://mapprocuration.gouv.fr), puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

Cette procédure est complémentaire à la procédure papier, qui reste possible si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas utiliser la voie numérique. Vous pouvez donc toujours effectuer la démarche selon ces 2 autres modalités :

- imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat.
- remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat) et présenter en personne un justificatif d'identité.

### VISITE DU DEPUTE



Dans le cadre des rendez-vous réguliers qu'il entretient sur les communes de la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Haute-Corse, Michel Castellani, s'est déplacé à Olmeta le 26 février 2021 et a souhaité rencontrer les élus.

Après avoir dressé un bilan succinct de son travail à l'Assemblée Nationale et des actions à venir, la discussion a porté sur les projets de la commune et les problèmes qu'elle peut rencontrer.

Michel Castellani nous a assuré de son total soutien, ainsi que de celui de son équipe.

### SUCCES

Emma Boncompagni, notre plus jeune conseillère municipale, a obtenu son diplôme d'aide-soignante le 09 décembre 2021.

L'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne.

En faisant preuve d'engagement et d'adaptation pendant la crise sanitaire, Emma a appris à prendre soin des patients avec bienveillance et professionnalisme.

Sincères félicitations !





## Les plages adaptées de la saison 2021



Negro

L'association

### **CAP CORSE HANDICAP**

en collaboration avec Le Parc Marin du Cap Corse et de l'Agriate a proposé un dispositif d'accès à la mer pour tous en partenariat avec l'office de tourisme du Cap, la Communauté des Communes du Cap Corse, la Collectivité de Corse, l'Office Français de la Biodiversité et l'Etat qui finance les services civiques par le biais de la FALEP.

Le port de pêche et de plaisance d'Erbalunga accueille le bateau associatif pour des promenades en mer pour tous.

6 plages du Cap ont été adaptées cet été, Tamarone, Alisu, Giottani, Negro, Sisco, et Pietracorbara. Les 3 dernières s'étaient dotées de volontaires de Service Civique.

La finalité de la mission de Pauline et Sarah était d'acquérir une expérience sociale, solidaire, humaine et environnementale.

Les objectifs étaient l'entretien et la maintenance du matériel au quotidien (tapis et fauteuil mobichair), l'aide à l'installation de l'utilisateur en toute sécurité, l'accompagnement à la baignade, la diffusion des informations sur le Parc Naturel Marin et sur les missions globales de l'association Cap Corse Handicap, et l'entretien de la plage et la gestion de la douche.



Contact : [associationcapcorsehandicap@gmail.com](mailto:associationcapcorsehandicap@gmail.com)  
- 06 35 31 05 90 / 06.34.31.62.14



## SAN TERAMU

- 07 AOUT -

Les 800 ans de la chapelle di San Teramu n'ont pu être célébrés en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Cette année, le transport en hélicoptère n'étant pas assuré, le rendez-vous avait été donné sur le parvis de l'église Saint-Césaire pour un instant de prière.

Puis la procession s'est élancée vers la chapelle de Saint-Erasme en compagnie des confréries de Saint-Florent et Patrimonio.

Comme par le passé, une halte à chaque calvaire, a permis un instant de recueillement.

La messe co-célébrée par Monseigneur François-Xavier Bustillo, évêque de corse, et le père Benoît a été suivie par un grand pique-nique qui a réuni tous les participants à l'issue de la traditionnelle granitula.



### TRAVAUX SUR LA CHAPELLE

Diverses réparations étaient nécessaires sur la chapelle et les bâtiments annexes :

Révision de la toiture de la chapelle, reprise de l'autel à l'enduit à la chaux, remplacement de 2 traverses sur la terrasse, contrôle de la toiture des bâtiments annexes, pose de trois poutres et élévation d'un mur effondré avec mise en place d'un linteau.

Montant de l'opération : 8 580,00 € - Entreprise Aankour, Bastia.  
- commune : 3 740,00 € - a cumpagnia di San Teramu : 4 840,00 €

## CHEMINS DE PROMENADE



Il est maintenant possible de faire le tour du village par les chemins réhabilités et entretenus par Christophe.

Départ du parking sous les oliviers près de l'église, direction la chapelle de l'Annonciade pour ressortir au Hameau de Celle, puis en remontant par la croix de Liciolu vous pouvez rejoindre E Piazza. De là, par Cariacciu, et San Giacomo le chemin vous mènera au lavoir. Ensuite la descente vers l'église par une belle volée de marche en « ricciada » terminera cette boucle de 2 kms et d'environ 1h30.



**Une route ou un sentier propre cela ne dépend pas seulement de l'efficacité du service de nettoyage mais du niveau d'éducation des personnes qui l'empruntent**

## TRAVAUX DIVERS



### MARINE DE NEGRO

Un ralentisseur ou "coussin berlinois" a été installé sur le chemin communal qui mène à la plage depuis la D80.



### ELAGAGE

Les arbres du village n'avaient plus été élagués depuis longtemps.

La commune de Saint-Florent a mis gracieusement à notre disposition leur nacelle, ce qui a permis à Christophe, assisté de Domino, Pascal et Cyrille, de pratiquer un premier toilettage au mois de mars.

Dorénavant il y aura un entretien régulier, Christophe étant équipé pour travailler en toute sécurité.



**Restauration du tableau représentant l'Intercession de la Vierge, de Saint François et de Saint Antoine de Padoue auprès de la Sainte Trinité pour les Ames du Purgatoire.**



Avant

Après



Ewa POLI, son fils Nicolas et leur équipe - SAS Société Corse de Conservation Restauration à Speloncato - ont effectué un travail remarquable sur cette œuvre très dégradée du XVIIe siècle de Marc'Antonio De Santis.

Lors de sondages effectués sur l'encadrement, des traces de dorure ont été retrouvées. Il a été convenu avec le Conservateur Régional des Monuments Historiques, Thibault NOYELLE, de réintégrer cette dorure.

Coût de l'opération : 12 168 € TTC (dont 2 088 € pour le cadre) - subvention du service du Patrimoine de la Collectivité de Corse 6 720 € - tva 2 028 € partiellement récupérable.

La commune a mandaté l'entreprise DZ Nettoyage pour effectuer un toilettage complet de l'église : décapage du sol et dépoussiérage des statues.

## TRAVAUX EN COURS OU ACHEVES

Dans la vie d'une commune, il existe, comme partout ailleurs, des périodes plus marquantes que d'autres. Nous sommes, à l'aube de cette année 2022, avec deux grands projets structurants sur le point de commencer après plusieurs années de préparation : la réfection totale du réseau d'eau et la reconstruction du pont de Negro, deux autres en cours de finalisation : le parking du Poggio avec l'hélicopter et la réception des appartements communaux

### Hélicopter et parking du Poggio



L'opération de création du parking du Poggio est en voie d'achèvement.



Au préalable, des recherches d'amiante obligatoires pour tous travaux de terrassement, ont été effectuées par la société GEOTECHNIQUE.

Le revêtement de la piste desservant l'hélicopter et le réservoir doit être terminée début janvier.



La SRHC - Société Routière de Haute-Corse – a été attributaire du marché.

Coût de l'opération : 184 361 € financée par l'Etat (DETR) 50% et la Collectivité de Corse sur les fonds d'aide aux territoires 40%



### Installation d'un paratonnerre sur le clocher de l'église Saint-Césaire

L'entreprise Di Menza a installé un paratonnerre sur le clocher et un parafoudre afin de protéger les installations électriques contre les surtensions.

Montant de l'opération : 9 587 € avec la participation de la Collectivité de Corse à 80 % - Dotation quinquennale

## Aménagement des abords de l'église paroissiale Saint-Césaire

Afin de parachever les opérations entreprises au lieu-dit San Cesare, ravalement des façades de la confrérie, réfection de l'ancien presbytère situé au-dessus de la confrérie pour la location en appartement communal, les abords de l'église côtés Nord, Est et Ouest ont été aménagés : reconstruction des murs de soutènement, réfection des caniveaux et dallage en lauzes.

Montant des travaux : 30 530 € - Subvention Collectivité de Corse : 80 %



## E 1216



Les appartements sont pratiquement terminés, mais sans réception des travaux pas de possibilité de location.

Les subventions ayant été obtenues au titre des logements sociaux, les mêmes critères seront appliqués pour le choix des locataires.





### **ETANCHEITE DU MUR, côté nord, de la salle des fêtes par drainage**

Cette opération était indispensable au vu des dégâts causés par les infiltrations et remontées humides à l'intérieur de la salle des fêtes.

Depuis son inauguration en 2005, il y a toujours eu des problèmes d'étanchéité qui ne pouvaient se résoudre qu'avec l'isolation des fondations

17 098,40 € ht - 80 % soit 13 679 € Collectivité de Corse  
dotation quinquennale

### **REHABILITATION DU COMPTOIR**

Le comptoir de la salle polyvalente avait besoin d'un rafraîchissement.

Domino et Christophe s'en sont occupé.



### **TARIF DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

Les tarifs et les conditions de location de la salle, ainsi qu'ils étaient prévus le 11 juin 2008, ne sont plus adaptés aux situations et conditions rencontrées, tant en termes d'utilisation et de fréquentation que de coûts de fonctionnement et d'entretien.

**NOUVEAUX TARIFS au 1<sup>er</sup> janvier 2022** (un week-end = 48 heures)

Délibération n° 2021-41 en date du 04 décembre 2021

**REUNION FAMILIALE** : Baptême – Communion – Festivités à caractère privé

Résident : 200 € + 50 € par jour supplémentaire

Non Résident : 400 € + 80 € par jour supplémentaire

**MARIAGE** :

Résident : 500 € + 100 € par jour supplémentaire + 100 € réservation parking

Non Résident : 800 € + 150 € par jour supplémentaire + 150 € réservation parking

**FETE AVEC SPECTACLE, ORCHESTRE** :

Résident : 500 €

Non Résident : 750 €

**ASSOCIATIONS** à but lucratif :

Résident : 250 €

Non Résident : 450 €

Le maire a proposé que soit maintenue la gratuité de la location pour A Cumpagnia di San Teramu qui participe aux travaux sur les édifices religieux de la commune.

## REFECTION TOTALE DU RESEAU AEP

Les plis reçus suite à l'appel d'offre seront ouverts à partir du 11 janvier 2022 et analysés par le Bureau d'Etudes Insulaire à Biguglia, maître d'œuvre.

La ou les entreprises retenues pourront commencer les travaux dès la fin du mois de février. Financement :

1 294 300 € - Agence de l'Eau

377 000 € - Collectivité de Corse

210 000 € - Banque des Territoires - prêt sur 40 ans

210 000 € - Cepac : prêt relais sur 3 ans pour financer la TVA remboursée par le FCTVA

Le projet de réhabilitation du réseau comprend la révision des captages, la conduite d'adduction entre le village et le réservoir de la Marine de Negro, les deux réservoirs et tout le réseau de distribution.



Le réservoir du village a été réhabilité dans l'urgence à cause des fuites. Le dôme, recouvert par environ 50 cm de terre a été dégagé. L'entrée de la chambre à vanne a été modifiée.

Une demande de subvention complémentaire a été adressée au Comité de Massif – Collectivité de Corse, pour les travaux supplémentaires engendrés par cette situation nouvelle.



### PONT DE NEGRO

Après les diverses études indispensables et la fin de l'enquête publique, nous attendons l'arrêté portant sur l'autorisation environnementale pour la reconstruction du pont de Negro. Dès réception, nous espérons que le chantier pourra enfin commencer.

Le marché a été attribué à l'entreprise S3C, lors de l'appel d'offre publié du 16.04.2020 au 30 juin 2020.

**PLU** : Le projet de PLU a été arrêté par délibération n°2021-34 le 24.09.2021. Les dossiers ont été envoyés aux PPA – Personnes Publiques Associées – qui ont 3 mois pour émettre un avis. Ensuite une enquête publique validera le projet

## PROJETS

### MUR DE SOUTÈNEMENT DU PARKING

Réfection du mur de soutènement en pierres du parking de l'église afin de pouvoir y intégrer les conteneurs de tri et d'ordures ménagères, redécouvrir ainsi la bergerie et embellir l'entrée du village.



Montant de l'opération : 28 080 € ht  
Financée à 80 % par la Collectivité de Corse au titre de la dotation quinquennale



### CREATION D'UNE TERRASSE sur le garage de l'ancien presbytère

Coût du projet : 19 265 € ht avec la participation de la Collectivité de Corse pour 80 % du montant - Dotation quinquennale

### PLAN D'ADRESSAGE

Une base d'adresses locales, qui regroupe toutes les adresses de la commune, doit être créée, publiée et éditée dans la Base Adresse Nationale.

Ce document vise à garantir une meilleure prise en compte des adresses dans les différents systèmes d'information des acteurs, qu'ils soient publics ou privés.

Les systèmes d'information nationaux ainsi que les services de secours sont connectés à la Base Adresse Nationale.

Les entreprises chargées du déploiement de la fibre optique utilisent également cet outil pour localiser de façon précise les demandes de branchement.

La BAL constitue la méthode directe de transmission des adresses aux administrations, conformément à la loi (Loi pour une République Numérique).

Etat des lieux de l'adressage de la commune, étude toponymique et création de la Base d'Adresse Locale avec les données GPS : Sarl PICHJULELLU à Speloncato  
Réalisation de plaques respectant notre toponymie locale en langue corse : CERAMICA DI PIGNA à Pigna

Total : 10 440 € ttc soit 9 900 € ht – 80 % Comité de Massif – Collectivité de Corse

### ACCORDS-CADRES A BONS DE COMMANDE

pour la réalisation de travaux eau potable et eaux usées – période 2021-2024  
Marché attribué à la sarl BELAROUCHI TERRASSEMENTS – 20217 Saint-Florent  
Maîtrise d'œuvre : Bureau d'Etudes Insulaire – 20620 Biguglia

# DOCUMENTS D'URBANISME



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes de permis de construire et de déclaration préalable pourront se faire par voie électronique. L'article L112-8 du Code des relations entre le public et l'administration permet aux pétitionnaires de saisir l'administration de manière dématérialisée selon différentes modalités : (courriel, formulaire de contact, usage d'un téléservice, etc.) et dans le respect du cadre juridique général.

Objectif : simplifier les procédures, réduire les délais de transmission, apporter de la transparence et de la fluidité dans les échanges avec l'administration.

A noter que le pétitionnaire aura toujours la possibilité de déposer son dossier au format papier s'il le souhaite.

**Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis ou une déclaration préalable. Lors d'une acquisition de terrain avec ou sans projet de construction, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain.**



## **CERTIFICAT D'URBANISME (CU)**

Un CU sert à fournir les renseignements généraux d'un terrain : les règles d'urbanisme applicables au terrain, les limitations administratives au droit de propriété, les taxes et participations d'urbanisme.

**En aucun cas, il ne délivre une autorisation pour faire des travaux.**

## **DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)**

Petits travaux de peinture à l'extérieur ou travaux avec une surface au sol de plus de 5 m<sup>2</sup> et inférieures ou égales à 20 m<sup>2</sup>, doivent être soumis à une demande de travaux via une DP et autorisés par la mairie.

**Le délai d'instruction est de 1 mois (2 mois en secteur ABF\*)**

## **PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)**

Un PC est obligatoire pour toute nouvelle construction de plus de 20m<sup>2</sup> de surface au sol. Pour toute construction supérieure à 150m<sup>2</sup>, un architecte est obligatoire.

**Le délai d'instruction pour un PC maison individuelle est de 2 mois (3 mois en secteur ABF\*).**

\*ABF = Architecte des Bâtiments de France

## VICTIME DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

### EN HAUTE-CORSE

#### La Haute-Corse territoire pilote contre les violences conjugales

Un nouveau dispositif est mis en œuvre depuis la mi-novembre dans plusieurs départements dont la Haute-Corse.

Toute personne ayant fait l'objet de violences conjugales ou sexuelles a la possibilité de déposer plainte ou de faire un signalement ailleurs que dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie. Elle peut, en composant le numéro de téléphone d'urgence **17**, demander aux policiers ou aux gendarmes de se transporter à un endroit qu'elle aura désigné : son domicile, chez un tiers de confiance, dans un local associatif, médical ou paramédical, ou un lieu mis à disposition par une mairie.

Par ailleurs, un numéro de téléphone (**0800 400 235**), anonyme et gratuit, est également en fonction en Corse ; il est ouvert, 7 J/7 et 24h/24, aux victimes ou témoins de violences conjugales, sexuelles ou sexistes.

Des professionnels sont à leur écoute pour les informer, les orienter et les accompagner.



### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE (CNIe)

Depuis août 2021, la carte nationale d'identité électronique a été généralisée.

Prévue par un règlement européen de juin 2019, elle est obligatoire, dans tous les États de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité

Elle est d'un format carte de crédit, très sécurisée, dotée d'un composant

électronique qui contient les informations qui y figurent : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, plus l'image et les empreintes digitales, à l'instar de ce que contient la puce d'un passeport.

Elle est également dotée d'un QR code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de vérifier rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée.

Elle contiendra également l'adresse (il y aura 2 adresses pour les enfants en garde partagée).

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans.

A compter d'août 2031, les CNI ancien modèle dont la date de validité sera postérieure à cette date, permettront aux titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettra pas de voyager dans les autres pays européens.



# ETAT CIVIL 2021

## NAISSANCES

Village :



- **Mauro AMADEI-GIUSEPPI** le 21 août 2021, fils de Emma AMADEI-GIUSEPPI et Alexis MUNEGONI, petit-fils d'Edith AMADEI-GIUSEPPI, arrière-petit-fils de Eugène AMADEI-GIUSEPPI

Hors village :

L'année dernière il a été omis involontairement la naissance de **Raphaël MERISI** le 15 mars 2020, fils de Julien MERISI et Julia COROTTI-FERRONI, petit-fils de Geneviève et Jean-Pierre MERISI

- **Raphaël MAURICE-FAURIE** le 13 janvier 2021, fils de William MAURICE et Mélanie FAURIE, petit-fils de Laurence et Christophe FAURIE, arrière-petit-fils de Jean-Claude NEAU
- **Serena GITRAS-FRANCESCHI**, le 26 janvier 2021, fille de Maria-Stella FRANCESCHI et Brice GITRAS petite-fille de Paul et Pascale FRANCESCHI, arrière-petite-fille de Jacqueline FRANCESCHI
- **Sacha VITO-VECCHIOLI** le 27 novembre 2021, fils de Laura VECCHIOLI et Sébastien VITO, petit-fils de Chantal VECCHIOLI et Pierre TOSI et Jean-Michel et Anne VECCHIOLI, arrière-petit-fils de Andrée VECCHIOLI et Yvonne VECCHIOLI



## MARIAGES

Au village :



- **Maxime MARTORANA**  
et **Emma SALVON-FRATICELLI**  
le 15 juillet 2021 en mairie et le 17 juillet à l'église.
- **Christophe JEAN** et **Houaria MAHALAINE**  
le 21 août 2021

## PACS

- Emma **AMADEI-GIUSEPPI** et Alexis **MUNEGONI**  
le 14 mai 2021
- Lésia **AMADEI-GIUSEPPI** et Anthony **GHISLAIN**  
le 13 novembre 2021



## DECES

### Au village :



- o **CARABALLO Gilbert** le 05 janvier 2021 à Olmeta –  
Inhumé le 07/01 à Olmeta
- o **FRATICELLI Simon** le 06 janvier 2021 à Bastia –  
Inhumé le 08/01 à Olmeta
- o **VECCHIOLI-FRANCESCHI Irène** le 11 mars 2021 à  
Bastia – Inhumée le 15/03 à Olmeta
- o **VALLECALLE Ignace** le 15 mai 2021 à Oletta –  
Inhumé le 18/05 à Olmeta
- o **VECCHIOLI Joseph** le 06 août 2021 à Olmeta –  
Inhumé le 09/08 à Olmeta
- o **NICOLAI René** le 26 septembre 2021 à Oletta –  
Inhumé le 30/09 à Olmeta

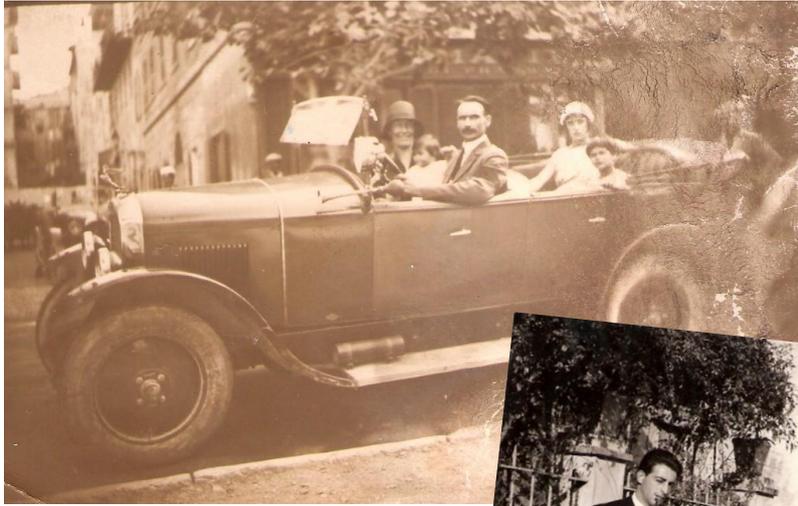
### Hors village :

- o **SALADINI Daniel** le 28 février 2021 à Bastia  
et son épouse **BROGNIEZ-SALADINI Sylvie** le 02 mars  
Fils de Josette PIAZZA, petit-fils de Françoise PIAZZA
- o **VECCHIOLI André** le 12 mars 2021 à Marseille - Inhumé  
le 18/03 à Olmeta
- o **POSA Gérard** le 16 mai 2021 à Chassieu - Epoux de Gisèle  
HENNER
- o **PIAZZA-IMPERATO Lucienne** le 10 août 2021 à Marseille
- o **PIAZZA-ANDREANI Jeanne** le 08 septembre 2021 à Saint-  
Florent – Inhumée le 10/09 à Olmeta
- o **CARABALLO Jean-Pierre** le 28 décembre 2021 à Bastia -  
Inhumé le 30/12 à Olmeta



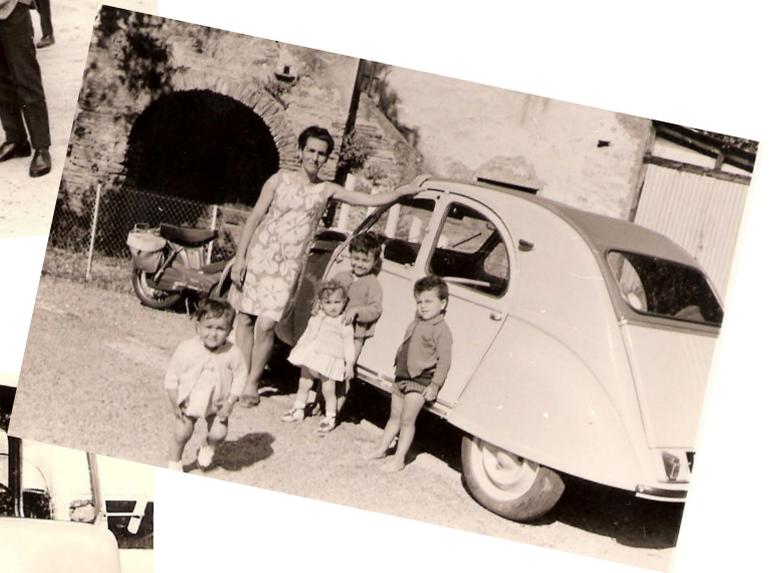
**RAPPEL** : Ce tableau est réalisé avec les éléments envoyés par les mairies ayant établi les actes ou fournis par les familles concernées.

Si vous souhaitez faire paraître des informations dans ce bulletin, veuillez contacter la Mairie au **04.95.37.84.04** ou [olmeta.capocorso@wanadoo.fr](mailto:olmeta.capocorso@wanadoo.fr)



AVANT-HIER

ET



HIER